

Charte *ROMAIN JACOB*

Les 12 recommandations pour un meilleur accès aux soins des personnes en situation de handicap !

Consultez la charte complète via ce QR code :



Intégrer la santé au parcours de vie des personnes en situation de handicap

Soutenir l'expression des besoins des personnes en situation de handicap et leur transmission aux autorités compétentes

Valoriser l'image que la personne en situation de handicap perçoit d'elle-même

Valoriser l'accompagnement

Coordonner le parcours de santé

Construire une culture professionnelle commune

Améliorer la réponse aux urgences médicales

Faciliter et développer l'accès aux soins ambulatoires

Organiser l'accès aux soins et à la prévention

Faciliter le recours aux technologies de l'information et de la communication

Prévenir et adapter l'hospitalisation avec ou sans hébergement

Mettre en œuvre et évaluer la présente charte